

*L'ambassade allemande et Otto Abetz par Werner Lange.*

La réouverture de l'ambassade d'Allemagne à Paris fut, certes, un événement, mais aussi une aberration. La France avait signé un armistice et non pas un traité de paix. L'armée contrôlait donc le territoire conquis, et le gouvernement militaire, avec le général von Stülpnagel à sa tête, administrait la France occupée. L'installation d'une autorité civile telle qu'une ambassade ne pouvait que créer des tensions entre les deux pouvoirs. Je ne peux parler de tout, mais dans le domaine qui est le mien, je peux dire que les trésors du Louvre firent éclater une véritable guerre entre l'Ambassade et l'hôtel Majestic, siège du commandant militaire de Paris.

Je l'ai déjà dit, avant même que la France fût envahie, les chefs-d'œuvre du Louvre avaient été évacués et abrités dans les châteaux de Chambord, de Valençay, de Montal. Avec l'arrivée des troupes allemandes, ces dépôts furent placés sous la protection de l'armée qui avait partout collé des affichettes avec le texte suivant : « Ce bâtiment, considéré comme monument historique, est placé sous protection militaire. » La commission pour la protection des œuvres d'art en France, présidée par le comte de Metternich, faisait d'ailleurs partie de l'administration militaire. Ce service était responsable de la protection des collections rassemblées dans les musées français, celles du Louvre en premier lieu.

Otto Abetz. Le nouvel ambassadeur, et son épouse Suzanne, une Française, avaient pris possession du splendide hôtel Beauharnais, rue de Lille. C'est en grande partie grâce à cette épouse qui fut jadis la secrétaire de Luchaire, fondateur des *Nouveaux Temps*, qu'Abetz aura eu l'importance qu'on sait et la réussite qu'on lui connaît.

En sa qualité d'ambassadeur, Abetz avait demandé à l'armée d'assurer le retour des collections du Louvre à Paris. Cette demande n'était pas désintéressée. L'ambassadeur voulait se servir de ces trésors comme de gages, en vue de futures négociations de paix. Mais le comte de Metternich refusa net. Il n'était pas question pour lui de toucher aux dépôts du Louvre, placés sous la protection de la commission de protection des œuvres d'art, dont il était le président. Abetz fut abasourdi par la réponse du comte. Mais Jacques Jaujard, directeur du Louvre, un homme que je connaissais bien, en était au contraire très satisfait. Metternich était un grand seigneur, et un homme d'une probité irréprochable. Personne ne toucha donc aux œuvres et elles traversèrent la guerre sans dommage.

(Lange, 2015, pp.30-32)